

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67/BPE DU 15 JANVIER 1965 :

n° 67/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 janvier 1965

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro
31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Larré (Jean), attaché de la F.O.M. de 1re classe, 1er échelon, en service au Cercle de Djibouti, est mis à la disposition du Ministre des Finances pour servir aux Finances territoriales, en remplacement de M. Suzzoni (Jean). M. Suzzoni (Jean), attaché de la F.O.M. de ire classe, 1er échelon, en service aux Finances territoriales, est mis à la disposition du Commandant du Cercle de Djibouti en remplacement de M. Larré (Jean). M. Suzzoni (Jean) est nommé président du Tribunal du 1er degré dans le ressort du Cercle de Djibouti pour les affaires concernant l'état civil des personnes.